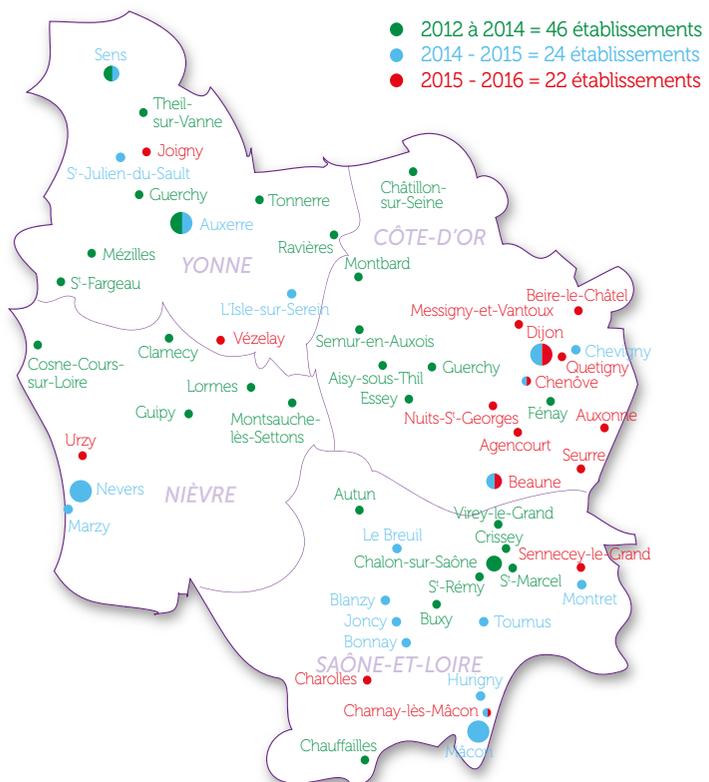


L'implantation des 92 établissements bénéficiaires de la formation depuis 2012, en Bourgogne



Pour plus d'informations



CREAI - Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
 11 rue Jean Giono - BP 76509 - 21065 Dijon Cedex
 03 80 28 84 40 - www.craibourgogne.org



IREPS - Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé
 2 place des Savoirs - 21000 Dijon
 03 80 66 73 48 - www.ireps-bourgogne.org



Mutualité Française Bourgogne
 11 rue Jean Giono - 21000 Dijon
 03 80 50 11 37 - www.bourgogne.mutualite.fr

Action réalisée avec le financement de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne



Vie affective et sexuelle & handicap

Programme d'éducation pour la santé, destiné aux professionnels des établissements médico-sociaux recevant des personnes handicapées en Bourgogne

Vie affective et sexuelle & handicap

Un programme d'éducation pour la santé qui vise à l'épanouissement de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies par les établissements de Bourgogne

Le contexte

La reconnaissance pour les personnes handicapées d'une vie affective et sexuelle a progressé ces dernières années. Cependant, elle soulève encore de nombreuses questions juridiques, éthiques et pratiques.

Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé a souhaité accorder à ce sujet une place importante au sein des établissements médico-sociaux de la région. Aussi, le CREAI, l'IREPS et la Mutualité Française Bourgogne ont mis en place, dès 2012, un programme pour permettre de développer une réflexion collective et un échange d'expériences sur ce sujet souvent délicat et impliquant.

Les objectifs de la formation-action

- Améliorer les connaissances et compétences des professionnels des établissements.
- Favoriser l'intégration des programmes d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les projets d'établissement.
- Former les professionnels des établissements.

Les étapes-clés de la formation

- Formation des encadrants de l'établissement : **1 jour**
- Sensibilisation des partenaires régionaux : **1 jour**
- Information sur site à destination de tout le personnel de chaque établissement : **1/2 journée**
- Identification de personnes-ressources pour monter une équipe-projet
- Formation auprès de ces professionnels regroupés par public : **2 jours par groupe**
- Échanges inter-établissements sur les projets et les pratiques : **1/2 journée par groupe**
- Accompagnement méthodologique des équipes-projet
- Bilan inter-établissements : **1/2 journée par groupe**

Les 22 établissements de Bourgogne bénéficiaires en 2015-2016

	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	GESTIONNAIRE
	FAM et MAS d'Agencourt	21700 Agencourt	
	ESAT du Clos Chameroz	21200 Beaune	Les Papillons Blancs de Beaune
	Service Rés. La Ruche		
	Service Rés. Val de Saône	21250 Seurre	
	Résidences Acodège	21000 Dijon	ACODEGE
	FAM Vesvrotte	21310 Beire-le-Châtel	
21	ESAT Le Mirande	21800 Quetigny	Mutualité Française Bourguignonne - SSAM
	Foyer Le Mail	21300 Chenôve	
	ESAT		
	Foyer d'Hébergement		
	Résidence Aurore	21700 Nuits-St-Georges	AGEF
	Résidence La Cerisaie		
	FAM Odette Versey	21130 Auxonne	AGES ADAPEI
	MAS Les Archipels	21380 Messigny-et-Vantoux	Croix-Rouge française
58	FAM Résidence Beauvallon	58130 Urzy	ADAPEI 58
	MAS Isabelle Cuperly		
71	FAM Les Myosotis	71120 Charolles	CONVERGENCES 71
	FAM	71850 Charnay-lès-Mâcon	RDAS
	FAM	71240 Sennecey-le-Grand	ADFAAH
89	FAM Les Champs Blancs	89300 Joigny	APEIS
	FAM	89450 Vézelay	CHSY